

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **119 (1993)**

Heft 11

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

gestion de 1992 que les propos du président Roland Michaud, en particulier l'énoncé de son programme visant notamment à une collaboration accrue entre les sections romandes de la SIA, par souci d'efficacité. Les quelque 130 membres ont également accepté à une très large majorité le changement de dénomination proposé: dorénavant, le sigle *SVIA* sera remplacé par l'appellation *SIA vaudoise*. Cette adaptation à l'usage en cours dans le reste de la Suisse met fin à près d'un siècle de «dissidence» (il fut un temps où la qualité de membre *SVIA* n'était pas liée à l'appartenance à la SIA centrale!).

En revanche, l'assemblée n'a pas suivi le président dans les conséquences financières de son programme. C'est ainsi que l'attribution au président de section et aux présidents des groupes spécialisés d'indemnités annuelles fixes a été refusée, de même que l'augmentation de cotisations proposée.

A ce sujet, on peut juger que l'exposé d'Edgar Fasel sur la communication, présenté en fin d'assemblée, aurait pu inspirer le comité dans sa démarche. En effet, après une période de stabilité des cotisations, l'augmentation demandée n'avait rien d'abusif: ce que les membres attendent de leur société exige des moyens accrus. C'est effectivement la communication qui n'a pas passé entre le président Michaud et une petite majorité de ses ouailles. Personne ne sous-estimera l'engagement demandé aux présidents et aux membres des comités; malheureusement, la façon dont les indemnités de-

mandées ont été présentées évoquait un salaire plutôt qu'un dédommagement.

Certes, le comité actuel n'est peut-être pas responsable de l'omission d'une hausse des cotisations dans la période de haute conjoncture des dernières années. Il aurait toutefois pu envisager un plan d'augmentations progressives pour ces prochaines années, tant il est vrai que ce ne sont pas vraiment les sommes en cause qui font problème (l'augmentation massive votée sans problème par la section genevoise la veille de cette assemblée le montre), mais bien l'augmentation exprimée en % et le fait qu'elle tombe en période de crise. Relevons au passage que c'est bel et bien dans un tel contexte qu'on a besoin de réserves constituées au long des années de vaches grasses...

Quoi qu'il en soit, le comité, faute de disposer d'un budget, va remettre l'ouvrage sur le métier afin de proposer une solution de rechange lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

Signalons que les candidats proposés à l'assemblée ont été élus sans opposition, à l'exception de celui dont aucun des deux parrains n'était présent. Deux exposés encadreraient cette assemblée:

- une présentation du Polydôme de l'EPFL par son concepteur, le professeur Julius Natterer, qui l'a assortie d'un plaidoyer pour une utilisation plus poussée du bois indigène dans la construction,
- un exposé du spécialiste en communication Edgar Fasel. Est-il be-

soin de dire l'intérêt que ses propos ont rencontré de la part d'un auditoire très sensibilisé à l'image de nos professions et à la recherche de moyens de l'améliorer aux yeux d'un large public?

Jean-Pierre Weibel

Candidatures

M. *Christian Bridel*, architecte, diplômé EPFL en 1989 (Parrains: MM. Fonso Boschetti et André Mingard)

M. *Walter Heimgartner*, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1973 (Parrains: MM. Jules Wilhelm et Jacques Monod)

M^{me} *Lisa Jnider Ramseyer*, architecte, diplômée EPFL en 1992 (Parrains: MM. Fabio Giacomazzi et Daniel Bersier)

M. *Mohamed Kharchafi*, ingénieur civil, diplômé Ecole nationale des Travaux publics de Vaux-en-Velin en 1984 (Parrains: MM. Edouard Recordon et Peter Egger)

M. *Laurent Nicole*, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1988 (Parrains: MM. Andreas Hirsbrunner et Michel Gianoni)

M^{me} *Mirella Vogel*, architecte, diplômée EPFL en 1990 (Parrains: MM. Julius Natterer et John MacIntyre)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Trafic marchandises: aidez-nous à économiser l'énergie!

DIANE 6 est le volet consacré, dans le cadre du programme d'action «Energie 2000», à l'encouragement d'un trafic marchandises économe en énergie et respectueux de l'environnement. Par le biais de plusieurs projets pilotes et en collaboration avec des représentants du secteur des transports, il s'agit d'examiner de nouvelles formes d'organisation et des mesures techniques susceptibles de diminuer la consommation énergétique et les atteintes à l'environnement liées au trafic des marchandises.

Pour la préparation et le suivi de ces projets pilotes, les spécialistes du domaine, que cette recherche intéresse,

sont invités à faire parvenir leur dossier, jusqu'au 31 mai 1993, à l'adresse suivante:

Direction de projet DIANE 6
M. L. Raymann
Ernst Basler & Partenaires SA
Zollikerstrasse 65
8702 Zollikon

Si ce thème de recherche rencontre vos intérêts et que vous pouvez justifier d'une expérience adéquate, nous vous inviterons volontiers à la soumission d'offres pour diverses études pilotes et leurs avant-projets. Les premiers mandats seront attribués à partir de juin/juillet 1993.

Grand succès pour Swissbau 93 malgré la crise du bâtiment

La 10^e édition de Swissbau qui s'est achevée le 7 février dernier a attiré de très nombreux visiteurs, puisque plus de 143 000 cartes d'entrée ont été vendues. Ainsi, malgré la crise et le recul de l'emploi dans l'industrie de la construction, le chiffre record de visiteurs de l'exposition précédente a été égalé. Tant les exposants et les représentants des divers secteurs concernés que les visiteurs parlent d'un salon particulièrement important et intéressant, où présentations spéciales et séminaires ont également connu un franc succès. Selon les professionnels interrogés, un salon est le maillon le plus direct et le meilleur pour assurer la communication entre l'offre et la demande.

Le principal motif de l'affluence étonnamment élevée est en effet attribué au fait que l'on éprouve des besoins accrus en matière d'information en des temps de problèmes économiques et de mutations structurelles.

Concours international de design Neste Forma Finlandia 3

Résultats et exposition

Le 19 avril 1993, l'entreprise Neste a dévoilé les noms des lauréats de son troisième concours de design pour les matières plastiques (ouverture du concours et jury, voir *IAS* N° 14/1992, p. 296). Cette proclamation marquait l'ouverture, à Espoo en Finlande, de l'exposition internationale itinérante consacrée à plus de 60 projets sélectionnés en provenance de 12 pays, exposition qui sera ensuite présentée à Gothenburg (Suède), Paris, Mülheim (Allemagne), Anvers, Milan, Espinho (Portugal) et Birmingham, jusqu'au 11 novembre.

Dans la catégorie A, qui englobe des créations encore inédites, le premier prix a récompensé les gants chirurgicaux conçus par les Finlandais Leo Hatjasalo et Jarkko Valtanen. Ces gants concentrent un rai de lumière à l'endroit précis où le chirurgien opère, éliminant ainsi toute zone d'ombre.

Dans la catégorie B, destinée à couronner les meilleurs objets en plastique parmi les produits industriels sur le marché depuis moins de trois ans, le premier prix a été décerné à «Novolet», la première seringue à insuline jetable prête à l'emploi, créée par Steve McGugan et fabriquée par la société danoise Novo Nordisk.

Un jury spécial a en outre distingué des produits en fonction de leur apport à la protection de l'environnement et notamment, dans la catégorie A, les tuiles «Sunabsorbers» – à la fois matériau de couverture et accumulateurs d'énergie solaire – réalisées par les Allemands Udo Dörich et Jörg Ibach.

Enfin, l'exposition inclut deux designs suisses qui ont manqué de peu l'attribution d'un prix: le tire-lait, présenté par Werner Zemp (de Gockhausen/Zurich) est un appareil pou-

vant être manipulé d'une seule main et offrant aux mères qui allaitent un grand confort d'utilisation, quant aux manivelles industrielles, créées par Claude Dupraz (Genève) et Luc Bergeron (Lausanne), elles permettent d'actionner des commutateurs à l'intérieur de boîtiers électriques.

Groupes scolaires économiques, Genève

Résultats

Les concours de projet lancés par la Ville de Genève pour la construction de groupes scolaires économiques à la rue des Allobroges 10 et au chemin Sous-Bois, quartier des Genève, ont abouti aux résultats suivants.

Allobroges

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1 ^{er} prix (Fr. 13 000.–) | Atelier 3, MM. Christian Exquis, Luciano Gentile et Jean-Luc Schneeberger, architectes. Collaborateur: M. Yannos Ioannides, Genève |
| 2 ^e prix (Fr. 10 000.–) | Atelier d'architecture et d'urbanisme Dominique Reverdin, architecte, Genève |
| 1 ^{er} achat (Fr. 7000.–) | Atelier Cube, MM. Guy et Marc Colomb, Patrick Vogel, architectes. Collaborateurs: M ^{me} Anouchka Birkner, MM. Thierry Pourtalès, Philippe Trim, Franz Detting, Lausanne |
| 2 ^e achat (Fr. 5000.–) | Atelier d'architecture Sigfrido Lezzi, architecte. Collaborateur: M. Michel Maurer, Genève |

Genêts

- | | |
|--|---|
| 1 ^{er} rang, achat (Fr. 18 000.–) | Bureau d'architecture Béatrice Giovanoli & Alexis Mozer, architectes, Genève |
| 2 ^e rang, 1 ^{er} prix (Fr. 15 000.–) | Bureau d'architecture Daniel Baillif & Roger Loponte, architectes. Collaborateurs: MM. Gabriel Schaer, Jürg Hodel, Carouge |
| 3 ^e rang, 2 ^e prix (Fr. 7000.–) | Bureau d'architecture Parel SA, M. Thierry Brütsch, architecte, Lausanne |
| 4 ^e rang, 3 ^e prix (Fr. 5000.–) | Bureau d'architecture Raymond Bossy & Jacques Bugna, architectes. Collaborateurs: MM. Patrick Freiburghaus, M ^{mes} Paula Paloluoma et Gabriel Morariu, Genève |